

Appel d'offres

Pour l'exploitation d'emplacements destinés à la vente de produits cuisinés à l'emporter

La Direction de la sécurité et de l'économie lance un appel d'offres permettant à une personne d'exploiter une infrastructure proposant des produits cuisinés à l'emporter dans différents lieux.

L'infrastructure utilisée (véhicule aménagé) devra être amovible afin d'être enlevée en fin de journée. Une source d'alimentation électrique sera mise à disposition.

Les ventes seront autorisées selon un calendrier et un horaire spécifique à chaque emplacement attribué.

La vente d'alcool n'est pas autorisée.

Un dossier complet, comprenant notamment :

- l'identité et les coordonnées complètes du candidat, avec copie de pièce d'identité
- la description détaillée de l'infrastructure utilisée (dimensions, équipement, puissance électrique, photos intérieures/extérieures)
- la liste exhaustive des produits proposés
- les jours de disponibilité, sachant qu'en principe un seul jour est attribué par candidat
- une confirmation d'enregistrement auprès du service de la consommation et des affaires vétérinaires du canton de domicile ou du siège de la société
- une copie de la licence permettant d'exploiter un véhicule ou une remorque de restauration mobile (food truck)

doit être adressé à la Direction de la sécurité et de l'économie, Service de l'économie, Office des autorisations commerciales et des manifestations, Bureau des manifestations et des marchés, case postale 5354, 1002 Lausanne, **d'ici au 5 juin 2026 au plus tard.**

Le choix des candidatures reposera en particulier sur l'originalité et la variété des produits proposés.

Direction de la sécurité et de l'économie